

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Décision prise lors de la séance du Conseil intercommunal de l'AEB du mercredi 11 mai 2022 à 20h00, à la « Fruitière » de Gens

Compte 2021, législature 2021–2026 du comité de Direction :

Au vote le Conseil intercommunal décide à l'unanimité :

- ✓ D'accepter les comptes 2021 tel que présentés.

(Cette décision n'est pas soumise à référendum).

Grens, le 11 mai 2022

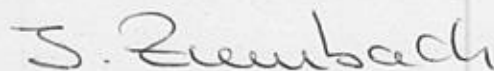
Le Président :

Jacques Olivier



La Secrétaire :

Jacqueline Zumbach



Avis affiché au pilier public dès réception.